



Sommaire

Participation citoyenne p.1

Budget p.1-2

Urbanisme p.1

Aménagement -
environnement p3-4

Enfance p.5-6

Vie municipale p.7

Vie économique p.8-9

Vie associatives p. 10-14

Vie pratique p.15-17

Infos TeD p.18

Courrier des lecteurs p.19

Jeux p.19

Edito

A quelques jours de l'été, les élus de la commission communication vous présentent la 16^{ème} édition du Primeur. Vous y retrouverez les actions menées et des informations sur les moments forts à venir. Je souhaite mettre l'accent sur deux points, le transport à la demande et le cœur de bourg.

Le transport à la demande est un service pertinent pour des déplacements ciblés. La mise en œuvre de cette action est le résultat d'un travail entre les communes, la communauté de commune et le département. Le résultat de cette mutualisation vous offre pour une participation minime un service à la carte.

Le cœur de bourg : Pendant encore quelques mois professionnels, élus, habitants vont structurer des hypothèses de réaménagement des bâtiments et des espaces publics. Leur travail pourra être présenté lors de notre prochaine réunion publique.

Comme le relate ce primeur, nous avons sur notre commune une forte dynamique d'actions et de projet. Un clin d'œil à des nouveaux porteurs de projets : les membres du futur conseil municipal jeune que nous accompagnerons du mieux possible.

En conclusion, je souhaite un bel été 2015.



Christophe Hérin

Les prochaines dates à retenir!

Calendrier

Bulletin municipal

d'informations rédigé par
les élus de la commission
communication
Imprimé par

en 500 exemplaires

Contacts Mairie:

- **site: www.mairie-rivieres.com** (retrouvez toutes les informations pratiques)
 - **@: rivieres.mairie@wanadoo.fr**
 - **Tél.: 05 63 41 72 65**
 - **Fax: 05 63 81 57 87**
- Retrouvez les horaires d'ouvertures de la mairie sur le site internet ou sur le panneau d'affichage de la mairie

Samedi 13 et dimanche 14 juin

- Animations gratuites sur la base de loisirs d'Aiguelèze organisées par le comité départemental du ski nautique
- Prévus d'ouverture de la baignade en milieu naturel sur le Tarn jusqu'à fin août.

Dimanche 21 juin

Vide-grenier organisé par le comité des fêtes

Jeudi 25 juin

Fête de l'école

Lundi 06 juillet

Premier marché de pays (rdv tous les lundis sur l'aire de pique-nique d'Aiguelèze)

11, 12 et 13 septembre

Festival Baignade Interdite à Aiguelèze



Réunion publique de printemps

Participation citoyenne

Le 30 avril dernier s'est déroulée la réunion publique de printemps. Toujours plus nombreux, les riviérois ont pu échanger avec M le Maire et les élus sur le budget, le bâti communal et les actions en cours. Lors de cette réunion, les élus avaient demandé à M Dumontier, un porteur de projet, de venir présenter à l'ensemble de la population sa proposition.

Cet entrepreneur de Normandie avait pris contact avec la mairie quelques semaines plus tôt pour informer qu'il serait intéressé pour racheter le forum à Aiguelèze. Lors du Conseil Municipal du 14 avril, le projet a été présenté aux élus qui ont fait part de leur avis, questions et craintes. Les élus ont décidé de le partager avec l'ensemble des riviérois lors de la réunion publique et de s'assurer qu'une future activité qui s'installerait dans cet espace n'apporte pas de nuisances pour le voisinage. C'est justement ce dernier point qui est ressorti du retour des riviérois présents à la réunion.



**Prochaine réunion
d'information publique en
octobre! Venez nombreux!**

Article rédigé par la commission communication

Les taxes communales en 2015

Budget



Lors du conseil municipal du 14 avril 2015, les élus ont poursuivi leur engagement de **ne pas augmenter les**

taux des taxes communales pour 2015 et ce, malgré les fortes baisses de dotations de l'Etat qui impactent nos recettes de fonctionnement.

Les taux pour Rivières restent inchangés :

- **Taxe d'habitation** : 9.72%
- **Taxe foncière bâti** : 14.30%
- **Taxe foncière non bâti** : 51.34%

Le produit attendu pour 2015 est de 246 466 euros.

Cette décision engage la commune à trouver le moyen de faire encore des économies de dépenses de fonctionnement. Notre capacité à investir va elle aussi être plus réduite.

Article rédigé par la commission communication

Compte administratif communal 2014

Budget

Le 14 avril dernier, le conseil municipal a délibéré sur le compte administratif de la commune. L'excédent de résultat réalisé en 2014 sera intégré en recette au budget prévisionnel de 2015.

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		120 740 €		53 746.84 €
Opérations de l'exercice	271 090.51€	163 119.66€	667 114.82 €	713 652.03 €
Résultats de clôture		12 769.15		100 284.05 €

Le budget communal en 2015

Budget

Pour 2015, des choix sont d'ores et déjà faits pour compenser la baisse des dotations (pas d'embauche de saisonnier pour les espaces verts cet été, recherche d'économies dans les achats, négociation de contrats de maintenance ou assurance, etc...)

Le budget primitif unique 2015 s'équilibre pour la section de fonctionnement à 793 690 euros et pour la section d'investissement à 307 537 euros.

Parmi les travaux d'investissement programmés pour 2015, on retrouve: la voirie (25 000€); l'éclairage public (21 500€); des aménagements à l'école (15 500€), divers équipements et rénovations de bâtiments communaux (35 000€ environ), plantations (10 000€)...

Article rédigé par la commission communication

Compte administratif service assainissement 2014

Budget

Le 14 avril dernier, le conseil municipal a également délibéré sur le compte administratif du service assainissement.

L'excédent de résultat réalisé en 2014 sera intégré en recette au budget prévisionnel de 2015.

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		169 014.45€		70 568.97 €
Opérations de l'exercice	712 473.61 €	589 863.33 €	89 652.47 €	171 616.14 €
Résultats de clôture		46 404.17 €		152 532.64 €

Article rédigé par la commission communication

Réflexion sur le cœur de Bourg

Urbanisme

Lors de la réunion publique, la diapo ci-contre a été présentée pour expliquer le commencement de la réflexion autour du cœur de village de Rivières.

A l'aide du rapport réalisé par le CAUE début 2015 et de l'accompagnement du bureau d'architecture Ebawel, une étude de faisabilité et de programmation sur le futur cœur de bourg est lancée.

Pour cela, une commission ouverte composée d'élus et de riviérois volontaires s'est déjà réunie mi-mai.

Article rédigé par la commission communication

Cœur de Bourg

objectif : Etudier le potentiel du site en terme de projet urbain, qui constituerait le futur centre, et le potentiel de chaque bâtiment public à être adaptés aux besoins des services qu'il accueille.

Maîtrise d'Oeuvre :
ebawel
PROFESSEUR
28 rue des Lombards
81600 GAILLAC

- diagnostic, visite, terrain, recueil et analyse des documents
- esquisse, propositions de réaménagement bâti et espaces publics





CAUE
DU TARN

étude préalable d'orientation, d'aide à la décision et de sensibilisation permettant de prendre une décision sur l'opportunité de l'opération et sur les objectifs principaux à retenir.

Élus et personnes associées

↓

Scénarii
et programme de réalisations




Partenariat et plantations - mercredi 25 mars 2015

Aménagement - environnement

Un partenariat entre le lycée agricole Fonlabour, l'association « Arbres et Paysages » et la mairie de Rivières a permis de réaliser la plantation d'une haie autour de la station d'épuration et d'un massif fleuri à Aiguelèze.

Mercredi 25 mars, dans le vent froid mordant, les agents techniques communaux, quatre élus, ont accueilli au bord de la station d'épuration une trentaine d'étudiants de Fonlabour encadrés par deux enseignants.

Le terrain avait été travaillé deux fois, en novembre, et en mars (merci à ceux qui ont donné de leur temps pour la collectivité !); le service technique communal avait installé un feutre spécial, servant de « paillage ».

David Campo et son collègue de « Arbres et paysages » ont présenté leur association, la méthode de plantation à adopter.

Avec l'énergie des jeunes et les conseils donnés :

- La plantation d'une haie et de 3 arbres a été faite autour de la station d'épuration
- Et comme il restait du temps et de l'énergie, le massif fleuri au rond point d'Aiguelèze, à côté de l'actuelle station de relevage, a été planté (partie anciennement recouverte de plastique)



« Arbres et Paysages » réalise chaque année un programme de plantation de haies, alignements et bosquets en milieu rural sur l'ensemble du département, avec le soutien du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, du Conseil Général du Tarn et de la Fédération départementale des Chasseurs.

Cette intervention permet de bénéficier de conseils pour le choix d'essences locales adaptées au terrain et aux conditions climatiques et aussi d'un accompagnement technique pour la réalisation et l'entretien des plantations

Après tout ce travail : nous avons offert l'apéritif, puis pique-niqué ensemble dans la salle des fêtes, dans une très bonne ambiance.

Une partie du projet a été sélectionnée dans le cadre de l'opération « plantons 2 millions d'arbres champêtres en France » en partenariat avec l'association Française Arbres Champêtres. Cette opération nous a permis de bénéficier d'une remise sur le coût global des plantations (environ 250 plants plantés à Rivières).

Les travaux de plantation ont servi de travaux pratiques aux étudiants de Fonlabour et n'ont rien coûté à la commune.

En ce qui concerne l'entretien : les espèces choisies demandent peu d'entretien, seulement des arrosages réguliers et copieux les premiers mois.

Autres plantations...

Dans la commande faite à « Arbres et paysages » :

- Le service technique de Rivières a planté un tilleul **près de l'église** ; 3 autres arbres sont à planter

- **régénération du bois près de l'aire de pique-nique** d'Aiguelèze : Un gros travail de dessouchage des troncs et l'enlèvement des branches ont été nécessaires pour une replantation.

Le dessouchage a été fait en respectant l'équilibre du sol et pour éviter les rejets: une machine à broyer la souche, en travaillant par l'intérieur et en laissant l'extrémité des racines. Ces travaux ont retardé la plantation de nouveaux arbres.



Le vendredi 15 mai, quelques élus ont planté les 20 arbres prévus pour reconstituer une forêt et mettre également en place une aire naturelle de repos.

Article rédigé par la commission cadre de vie

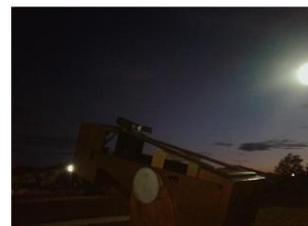
Opération jour de la nuit du 10 octobre 2015

Événement



La commune de Rivières participera pour la deuxième année à cette opération. Elle invite à réfléchir sur l'impact de l'éclairage public. Depuis 2009, de nombreux partenaires participent, notamment "Agir pour l'Environnement" qui coordonne avec le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, l'association des maires de France, diverses associations environnementales, divers collectifs citoyens.

Pour cela, des points lumineux seront éteints symboliquement au niveau du port d'Aiguelèze, et une animation est en cours comme l'an passé. Venez découvrir le ciel étoilé comme vous ne l'avez jamais vu !!!



Article rédigé par la commission communication

Nettoyage de printemps 2015

Environnement

Une nouvelle opération de nettoyage a été réalisée sur la commune le samedi 4 avril !

L'Association des Parents d'Élèves a permis de faire passer l'information aux familles par le carnet de liaison de l'enfant.

L'annonce de cette opération est passée dans la Dépêche, sur le site de la commune et à l'entrée du bureau de vote le 28 mars.

Les parents accompagnés de leurs enfants ont nettoyé le secteur d'Aiguelèze : bois et port. Les autres adultes ont nettoyé les voies de circulation les plus fréquentées.

Malgré le temps maussade, tout le monde a bien travaillé. Nous avons trié : canettes, bouteilles, papiers et cartons, et rempli à nouveau (hélas !) la camionnette municipale.

Cette matinée s'est terminée par une chasse aux œufs (week-end de Pâques).



Nous espérons que la sensibilisation des jeunes enfants à l'entretien de leur environnement, pour le garder propre et accueillant, permettra un réflexe citoyen : ne pas jeter des ordures sur les espaces publics.

Merci aux parents accompagnants et aux habitants de la commune qui se sont mobilisés.

Ces opérations se reproduiront régulièrement, et toujours en partenariat avec les enfants, car ils en sont demandeurs !

Article rédigé par la commission cadre de vie

Ecole

Enfance

L'école de Rivières vient d'avoir la confirmation officielle: **ouverture d'une cinquième classe dès la rentrée 2015!**

L'équipe enseignante, l'ALAE et l'équipe municipale s'organisent pour trouver les meilleures solutions d'accueil de cette nouvelle classe.



Article rédigé par la commission communication

Accueil Périscolaire (ALAE)

Enfance



L'équipe d'animation de l'ALAE a proposé et mené diverses activités auprès des enfants. De l'expression corporelle et musicale, à la créativité, en passant par le jeu ; les jeunes accueillis se sont ouverts sur le partage, la tolérance, et la découverte en soi de leur savoir être et savoir-faire.

" Nous avons travaillé en collaboration avec l'école et le centre de loisirs pour la mise en place de certains de nos projets : le carnaval, la chasse au trésor, l'élaboration du jardin fleuri et potager".



Les gestes "anti-gaspillage"

Olivier, notre cuisinier, procède à une gestion minutieuse de l'alimentation pour limiter le gaspillage à l'école:

- présentation des plats soignée pour être plus appréciés par les enfants,
- modifications des menus en tenant compte des plats catégoriquement rejetés par les enfants
- recyclage des desserts non mangés du midi pour le goûter
- Projet de compostage des restes en lien avec le projet jardin!

Info de la semaine



Compositions des plats



"A la cantine, on mange 2 produits issus de l'agriculture biologique (AB) par semaine, des produits locaux et de la viande sous signe officiel de qualité!"



Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les menus de la cantine tous les jours via le site internet : <http://mairie-rivieres.com/menu-cantine/>

ALAE multi-site dès septembre 2015 !

Enfance

La commune de Rivières a engagé une réflexion avec quatre autres communes voisines pour mutualiser le service de l'ALAE et ainsi pouvoir trouver encore des pistes d'amélioration dans le fonctionnement. C'est avec les communes de Sénouillac, Cestayrol, Fayssac et Labastide de Levis que le projet se construit!

Une réunion d'information et de présentation pour les parents se tiendra le mardi 23 juin à 19h à la salle des fêtes

Article rédigé par la commission communication

Kermesse de l'école

Jeunesse



En cette fin d'année scolaire 2015, nous donnons rendez-vous aux parents, enseignants, élus... **le Jeudi 25 Juin à partir de 16h15.**

Une kermesse sera organisée avec des stands de jeux proposés et mis en place par les élèves de CM. Vers 18h, les enfants donneront une représentation qui abordera les ateliers auxquels ils ont participé tout au long de l'année. Ce spectacle sera suivi d'un apéritif dinatoire offert par l'Association des Parents d'élèves. Une animation musicale clôturera cette soirée conviviale.

Nous tenons à remercier toutes les personnes, équipe enseignante, association des parents d'élèves, élus, pour leur confiance et leur participation matérielle et financière qui contribue au bon fonctionnement de l'ALAE .

Article rédigé par l'équipe de l'ALAE

Centre de Loisirs Elfes des Vignes

Enfance



Le Centre de Loisirs des Elfes des Vignes sera ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015. Le programme d'activité est varié et des sorties sont programmées. Vous pouvez demander le programme auprès de la directrice les mercredis après-midi. La **clôture des inscriptions est prévue le 19 juin.**

Pour toute information, mariepopeens@wanadoo.fr.

Conseil des jeunes

Jeunesse

Suite à la demande de quelques enfants de l'école qui veulent s'impliquer au sein de leur village, un conseil de jeunes est en cours de création. Il regroupe dix enfants de cours élémentaire. Ils se concertent une fois par semaine (ALAE) pour réfléchir et présenter des projets à réaliser avec la municipalité.

Une rencontre avec les élus s'est organisée avant le conseil municipal de mai. Les enfants ont pu formuler plusieurs demandes: un skate parc; l'éclairage de la scène, une deuxième cage de foot à Aiguelèze mais aussi une participation à l'organisation d'événements communaux: fête des voisins... à suivre!

Une rencontre avec un professionnel de la jeunesse a été proposée aux jeunes de la commune de 11 à 14 ans le 08 avril dernier. Ce sont une vingtaine d'enfants qui sont venus rencontrer Frank Fernandez, étudiant en Master. Les conclusions de son rapport et les pistes de réflexions proposées par les jeunes seront étudiées pour pouvoir faire des propositions à nos jeunes.



Article rédigé par la commission communication et ALAE

Secrétaire de mairie, un métier aux multiples facettes !

Vie municipale

Que font les secrétaires de mairie du village de Rivières ?
Ces agents administratifs appartiennent à la fonction publique territoriale et exercent un métier qui a dû s'adapter à la complexité des procédures administratives!

Nos trois secrétaires, présentes à temps partiel, assurent aujourd'hui des missions multiples :

- **Les finances**

Préparation du budget, exécutions budgétaires (facturation des services, traitement des paiements, gestion de la trésorerie...), maîtrise des règles budgétaires et comptables.

- **Les ressources humaines**

Organisation des services sous l'autorité du Maire, réalisation des contrats de travail et gestion des payes des agents.

- **Rédaction des actes administratifs**

Préparation et rédaction des délibérations votées au conseil municipal, des arrêtés municipaux, des actes d'état civil (naissance, reconnaissance, mariage...), gestion funéraire (actes de décès, concession cimetière,...)

- **Montage de dossiers administratifs**

Demandes de subventions, dossiers d'enquête publique, projets en partenariat avec les élus,...

- **L'urbanisme**

Pré-instruction des demandes en se conformant au PLU (Plan local d'urbanisme).

- **Les élections**

Organisation des élections et mise à jour de la liste électorale.

- **L'accueil du public et communication**

Organisation et accueil des usagers dans les meilleures conditions. Diplomatie, discrétion, maîtrise des outils de communication et gestion des conflits...

- **Relation avec les élus**

Assistantes du Maire dans toutes ces actions administratives, suivis des dossiers et du quotidien avec les autres élus sur divers domaines.

Secrétaire de mairie : un métier dont la dénomination repose étymologiquement sur la notion de secret!

Dès le XIV^e siècle, le mot « secrétaire » désigne une personne attachée à une autorité appelée à rédiger des lettres à caractère officiel.

Le mot secrétaire semble aujourd'hui désuet pour désigner le responsable administratif d'une petite collectivité. De l'usage du mot « secrétaire » au XVI^e siècle, la fonction garde cependant le sens de « sachant garder les secrets ». En effet, il existe peu de lieux publics où l'on entend autant de confidences que dans une mairie : lors, par exemple, de la rédaction de certains actes d'état civil où l'usager peut être amené à divulguer certains éléments de sa vie privée, ou lors d'entretiens à huis clos avec les élus.

Un métier historiquement ancré dans le monde administratif rural

Au XIX^e siècle, beaucoup d'enseignants assumaient la fonction de secrétaire de mairie en milieu rural. Une loi du 30 octobre 1886 sur l'enseignement scolaire autorisait les instituteurs ruraux à exercer également la fonction de secrétaire de mairie. À l'époque, nombreuses étaient les personnes illettrées. Par sa culture et l'étendue de ses connaissances, l'instituteur représentait une aubaine pour l'État de se voir représenté dans les petites communes pour mettre en œuvre les missions de services publics essentiellement régaliennes (élections, état civil...).

Aujourd'hui encore, ils sont près de 2000 en France à pratiquer ce double métier de secrétaire de mairie-instituteur.

sources: carriere-publique.com



Carole GOMEZ



Corinne POURCEL



Nathalie FAURE

Secrétaires de mairie de Rivières

Nouvelles prestations du Camping les Pommiers

Vie économique

La saison 2015 a démarré au 1^{er} avril pour le camping Les Pommiers d'Aiguelèze.

En plus de son activité traditionnelle de location d'emplacements de camping et de locatifs divers (tels que mobil-homes, cabanons en bois, gîtes et bungalows toilés), le camping propose également la **location de vélos pour enfants et adultes** ainsi que la **location de SUP** (Stand Up Paddles).

Le SUP est une nouvelle activité nautique très en vogue, facile d'accès et ludique, qui consiste à se déplacer debout sur une grande planche à l'aide d'une pagaie.

Pour information, voici les tarifs (les Riviérois bénéficient du tarif préférentiel campeur) :



	Demi-journée		Journée		Semaine	
	Camping ou Riviérois	Client Extérieur	Camping ou Riviérois	Client Extérieur	Camping ou Riviérois	Client Extérieur
Vélos adultes			10 €	15 €	40 €	60 €
Vélos enfants			7 €	12 €	28 €	48 €
SUP	10 €	20 €	15 €	30 €		

Réservation par téléphone au 05.63.33.02.49

Article rédigé par le Camping des Pommiers

Mini-golf au Golf d'Aiguelèze

Vie économique



Le Golf Club d'Aiguelèze vous propose en plus de son parcours 9 trous et de son practice un mini golf.

Ce mini golf était à l'abandon à côté de la piscine il a été déplacé et magnifiquement restauré.

Il comprend 18 pistes agencées dans un cadre paysagé très agréable. Vous pouvez pratiquer tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tarifs: 2,5€/ partie

Article rédigé par la commission communication

Les Chalets du Lac: découvertes, pêche et nature

Initiatives

Les pieds dans l'eau, sur l'eau ou au bord de l'eau, sur les sentiers ou au cœur des bois, en campagne ou en montagne, Marc Gilbert est un moniteur guide de pêche et animateur nature passionné qui propose de vous emmener à la découverte de ses passions.

Il est titulaire du BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport) option pêche de loisir et éducation à l'environnement vers un développement durable. Il se fera un plaisir de mettre tout en œuvre avec son partenaire Les chalets du lac (tenu par François Gardes) pour organiser votre séjour et vos activités de découverte de la pêche et de la nature.

N'hésitez pas à les contacter pour réserver et organiser votre séjour ou pour tous renseignements :

Les chalets du Lac
François GARDES
06 68 18 04 56

www.leschaletsdulac.com

Marc GILBERT
Marc81gilbert@laposte.net
06 87 08 45 01

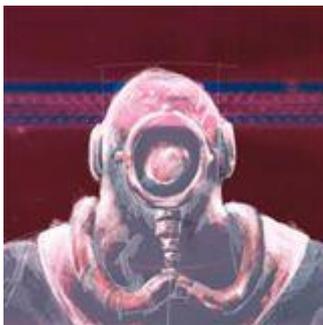
www.guidedepechetarnpyrenees.com

Article rédigé par les Chalets du Lac



Baignade interdite : un festival étonnant dans un lieu unique

Événements



Depuis 2012 l'association Triple A organise avec un succès croissant un projet artistique et culturel dans l'ancienne piscine d'Aiguelèze.

L'idée est de faire vivre ce lieu unique, pour lui donner un souffle poétique, ludique et artistique, en proposant une série de rendez vous musicaux et plastiques, en écho avec le lieu et le moment de la journée.

La programmation est originale et créative, hors des sentiers battus ; elle privilégie la curiosité, la fraîcheur et l'humour, la spontanéité et la simplicité. Elle nous a permis de faire découvrir des artistes audacieux et sensibles, talentueux et surprenants parfois méconnus dans la région,

mais pour certains, internationaux (Europe, USA, Japon, etc...).

Les retours ont été unanimes sur le fond et sur la forme, tant de la part des festivaliers que des musiciens, de nos partenaires et des collectivités locales.

Grâce à une équipe dotée d'une solide expérience dans l'organisation d'événements culturels, la confiance et l'aide de la Mairie de Rivières, des services techniques, la complicité et la bienveillance des habitants et partenaires commerciaux, cette belle aventure entame sa quatrième saison.



Le succès de l'édition précédente - les festivaliers se sont déplacés en nombre, parfois de très loin, un public local de plus en plus conquis par le côté convivial, exigeant et décalé des propositions, plus de 700 entrées, 41 artistes dont la moitié internationaux, 60 bénévoles, exposants et techniciens, un budget maîtrisé- nous incite à reconduire cet évènement le **11, 12 et 13 septembre 2015**.

- rendez-vous musicaux gratuits et ouverts à tous sur le port, au bord du Tarn et au petit bois en journée, ainsi qu'une soirée dans les vestiaires le vendredi soir.
- concerts du samedi de 19h à 1h, et du dimanche de 11h à 18h.

N' hésitez pas à venir et vous laisser surprendre !

Pour en savoir plus sur le programme et les infos pratiques:

<http://baignadeinterdite-24h.blogspot.fr>

Facebook: <https://www.facebook.co/AssoTripleA>

(et un documentaire: <https://vimeo.com/112785747>)

Article rédigé par Ludo

QI GONG et TAÏ CHI CHUAN à RIVIERES

Vie associative

Le Qi Gong, basé sur les principes énergétiques de la Médecine Traditionnelle Chinoise, nous aide à la compréhension de l'unité du corps. Par l'enracinement des jambes, la mobilité du bassin et la fluidité des bras, peu à peu les différents mouvements nous ramènent à cette conscience d'être.

Le Tai Chi Chuan style Yang des 108 mouvements: D'abord mémoriser les mouvements, parer, tirer, pousser, coup de poing, coup de pied ... faits au rythme de la respiration ; les gestes sont martiaux et pourtant, il n'y a pas d'adversaire. Progressivement, stabilité, coordination, équilibre, souplesse se développent et permettent une meilleure circulation de l'énergie.

Ajouter du souffle, de la concentration, et la conscience du mouvement, cela donne une notion d'unité, un moment calme et

harmonieux pour le corps et l'esprit qui se prolongera dans votre vie quotidienne.

L'association **Autan Pour Soi** vous propose depuis maintenant 5 ans, de venir pratiquer ces deux disciplines les mardis de 18h30 à 19h45 à la salle municipale de réunion de Rivières.



Contact : Yvonne GILBERT 06 85 80 57 11

Article rédigé par l'association Autan pour Soi

Suan Thai

Vie associative



Littéralement « petite ferme thaïlandaise », a pour but de valoriser de

manière équitable les productions en agriculture traditionnelle de petits paysans thaïlandais.

L'ensemble des opérations de production est effectué manuellement en utilisant la complémentarité entre végétal et animal. Nous élaborons avec les producteurs un prix juste qui leur assure un revenu décent.

Le produit de la vente leur est intégralement reversé.

Cette agriculture paysanne s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. Le commerce équitable soutient la production locale et contribue au développement durable.

Depuis 6 ans nous continuons de construire un partenariat avec ces producteurs de la région de Chiang Rai, tout au nord de la Thaïlande.

Nous proposons : Thé vert et thé oolong, Riz Hom Malee, variété très ancienne.

Artisanat , écharpes, sacs, provenant de communautés villageoises Yao et Karen.

Vous pouvez trouver nos produits à la salle communale de Rivières, chaque 1er mercredi du mois , de 17H 00 à 18H30.

Nous serons présents au vide grenier de Rivières, le 21 juin 2015

**Contacts : Laure Coutens (présidente)
06 63 95 18 82**

Patrick Patinier (trésorier) 05 67 67 55 71

Martine Lecomte (secrétaire) 05 63 57 43 96

Courriel : suan thai81@gmail.com

Site : www. http://suanthai81.jimdo.com

Article rédigé par l'association

AMAP

Vie associative



L'AMAP de RIVIERES organise les distributions de différents produits le 1er mercredi de chaque mois du mois de Septembre au mois de Juin inclus dans la Salle Communale de Rivières.

✚ **Pommes en Pommes** : pommes et jus de pommes

Patrick Patinier, paysan depuis 1978 à Rivières-Senuillac sur une ferme de 18 Ha. Depuis 2007 en certification AB, agriculture biologique Patrick cultive les variétés suivantes : Reine des Reinettes, Royal Gala, Golden, Reine du Canada, Bertanne, Chanteclerc, Sainte Germaine, Fuji .

En 2009, il plante un verger « *expérimental* », composé uniquement avec des variétés anciennes, rustiques et de bonne qualité gustative : Patte de loup, Reine Clochard, Reine des Carmes, Pitchounette, Reine des Reinettes, Sainte Germaine.
Contact : Sylviane CONESA s.conesa.maurel@free.fr

Une **AMAP** est une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne**. Elle a pour objectif d'accompagner la création ou de préserver l'existence des **Fermes de Proximité** dans une logique d'agriculture équitable, saine, non productiviste, **de qualité**, à un **prix abordable et juste**.

L'AMAP réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dont la durée est fonction du cycle de production de l'exploitation.

Le principe de l'AMAP : un contrat lie le consommateur (l'amapien !) avec le paysan. Sur une durée (semestre, année) le consommateur s'engage à acheter un panier chaque semaine (ou chaque mois..),

ce qui se concrétise par l'achat à l'avance de ce panier. Le paysan peut faire en sécurité les investissements nécessaires car il a ce revenu assuré.

De son côté le paysan s'engage sur la fourniture d'un panier de qualité avec une quantité et un prix définis avec les amapiens.

✚ **Poulets et Oeufs** : Le Gaec de la Vie Bio est un regroupement de 3 éleveurs. Ils élèvent des **poulets BIO de la race "cou nu"**. Ils sont nourris à 70% de céréales Bio cultivées sur l'exploitation : blé, maïs, féveroles. Leur alimentation est complétée par des tourteaux bio de soja, tournesol, vitamines et minéraux achetés à "Terre du Sud" (Lot et Garonne).

Poulets : 8,10 € / kg; **Oeufs** : 3 € la douzaine.

Contacts : Renée VINCENT 05 63 55 47 64

renee.vincent81@gmail.com

Yvonne GILBERT 05 63 53 12 78

yvonne.gilbert@orange.fr

✚ **Fromage de Brebis GAEC DE MONLAC (Aveyron)** : Agriculture biologique ecocert label AB. GFA de 80 hectares de terre sur la commune de Combret (sud ouest Aveyron) avec une charte environnementale axée sur l'agriculture biologique.

A ce jour Sylvain DENIGOT exploite le domaine et propose de la **Tomme de Brebis à 17 € le kg.**

Contact : Véronique Neuville 06.83.82.54.79
veronique.neuville@laposte.net

✚ **Poissons les Viviers Cathares de l'Ariège et de l'Aude a intégré l'Amap de Rivières en 2013.**

La SARL les Viviers Cathares, créé en 1995 est située aux limites des départements de l'Ariège et de l'Aude, elle transforme principalement les produits issus de leur élevage, la ferme du Plantaurel, 80% de leur activité.

Tous les poissons sont identifiés avec le **logo AB.**

- Les truites et les filets de truites proviennent de la ferme aquacole du Plantaurel ; elles sont élevées dans le lac de Montbel dont l'eau est d'excellente qualité.
- Les bars et les daurades proviennent d'un élevage Bio dans une calanque des Iles du Frioul. Ils arrivent aux Viviers Cathares le jour même de leur pêche et y sont conditionnés aussitôt.
- Le saumon provient d'un élevage Bio en Ecosse. Il arrive aussi le jour même de la pêche et est conditionné aussitôt par Les Viviers Cathares.

Contact : Josiane Patinier : 05 67 67 55 71 mail

patinier@wanadoo.fr

✚ **Pommes de terre: Patrick Fastré et Chantal** à "Ginestet 12240 Castanel" Les pommes de terre disposent du label "AB" pomme de terre biologique certifié par ecocert.

Différentes catégories sont proposées :

Carrera : Agata , Nicola , Monalisa : plantées et récoltées à différentes périodes de l'année et chacune avec ses particularités de cuisson.

Il s'agit de sacs de 10kg à 12€ (1€20 le kg).

Contact : Lionel BRUN lionel.brun@rascol.net

✚ **Farine de petit épeautre** : Patrick Patinier, paysan depuis 1978 à Rivières-Senuillac sur une ferme de 29 Ha , en Agriculture biologique depuis 2007. En 2013, il a semé du petit épeautre afin de le transformer en farine.

Première céréale, domestiquée par l'homme, le Petit Épeautre est une céréale à haut rendement énergétique et calorique, avec une très bonne digestibilité, très pauvre en gluten : 100 g de petit épeautre apporte à notre organisme la quantité journalière nécessaire en protéines.

Contact : Cyril Le Scornet
cyrillescornet@gmail.com

Un produit supplémentaire en essai à ce jour va se rajouter certainement en septembre 2015 :

Le Pain artisanal à la farine de petit épeautre de Patrick Patinier confectionné par Yann Pelissier artisan boulanger d'Albi.

Retrouvez-nous sur le Site internet :
<http://rivieres.reseauamaptarn.fr/>

Participer à une Amap c'est aussi l'occasion pour vous et /ou vos enfants de jouer à la marchande en distribuant les paniers ! De se rencontrer et d'échanger entre amapiens et producteurs.

L'Assemblée Générale de l'Amap de Rivières aura lieu le Mercredi 3 juin 2015 à 17h Salle Communale de Rivières. L'occasion pour vous de nous connaître. à très bientôt !

Comité des fêtes de Rivières

Vie associative

Cette année il n'y aura pas la « Fête à Rivières » traditionnelle qui s'étendait sur tout le week-end. En effet l'équipe organisatrice est réduite, et l'indisponibilité du président et la faiblesse des effectifs nous empêchent de mener à bien le lourd travail d'organisation de la fête.

Mais le **vide-greniers aura bien lieu : dimanche 21 juin**, sur la grande pelouse devant la salle des fêtes.

Il y aura tout pour passer un bon moment, pour les visiteurs, ou une bonne journée pour les exposants : café et viennoiseries le matin, buvette toute la journée, et repas à midi (entrée, paëlla, dessert, vin : 12 €). En plus, il paraît qu'il fera beau !

Chaque stand aura une place de stationnement à proximité immédiate. Tarif : 3,5 €/m.

Les exposants doivent d'abord s'inscrire, en demandant un bulletin d'inscription (daniel.giessner@gmail.com ou 05 63 41 50 18 vers 19h) ou à la mairie.

Si vous souhaitez donner un coup de main, faites-le savoir (même n° ou @). Votre démarche sera très appréciée !

Tous, nous souhaitons à Jean-Marc, un bon rétablissement et une forme olympique.

Article rédigé par le comité des fêtes

Comité départemental du ski nautique

Événement

Le Comité Départemental de Ski Nautique du Tarn organise les 13 et 14 juin à Aiguelèze **plusieurs animations gratuites sur la base de loisirs d'Aiguelèze,**

➤ SAMEDI 13 JUIN 2015 :

Activités pour les personnes en situation de handicap:

- Ski Nautique
- Aviron
- Canoë Kayak
- Pédalos

➤ DIMANCHE 14 JUIN 2015 (pour tous).

- Baby ski Nautique pour les 3 à 9 ans
- Aviron
- Canoë Kayak
- Pédalos
- Tours de Gabarre

1/ Le samedi 13 juin 2015 : Journée dédiée aux personnes en situation de « handicap » en association avec les comités Départementaux handi sport & sport adapté:

Ski nautique handi

Le Comité Départemental de Ski Nautique du Tarn proposera de faire découvrir le ski nautique aux personnes en situation de « handicap ».

Pour pratiquer cette activité, les participants sont assis sur un ski spécial et se tiennent à une barre fixée sur le côté du bateau. Six journées ont déjà été organisées chaque année depuis 2008, et tous les participants étaient enchantés de pouvoir s'initier à cette discipline sportive.

La sécurité sera assurée par la SNSM de Saint-Juéry.



Aviron :

Un bateau spécialement aménagé sera mis à la disposition par l'aviron club de Canavières afin que les personnes en situation de handicap puissent découvrir cette activité.

Canoë Kayak :

Un canoë conçu pour permettre aux personnes en situation de handicap sera mis à leur disposition par le Comité Départemental afin de leur faire découvrir cette discipline.



2/ Le dimanche 14 juin 2015 à partir de 14 h.

Baby Ski réservé aux enfants de 3 à 9 ans.

Le ski nautique peut être pratiqué dès l'âge de 3 ans, grâce au Baby Ski avec un taux de réussite à 100 %. Cette activité est sans aucun danger pour les enfants, mais procure de profondes sensations. Revêtus d'un gilet de sauvetage, ils reçoivent au préalable une initiation théorique, faite par des personnes spécialement formées par un Moniteur de la Fédération Française de Ski Nautique, et dotés d'un diplôme d'initiateur.



L'enfant est embarqué à bord d'un petit bateau à moteur aux côtés du moniteur, ses pieds viennent se nicher dans des chaussettes fixées sur les skis, qui sont eux-mêmes reliés entre eux pour éviter tout écartement. L'enfant se tient à la barre pour conserver l'équilibre, et les skis sont maintenus à l'avant par une corde, afin que les enfants n'aient aucun effort à faire pour résister à la pression de l'eau. Des gilets spécialement adaptés sont prêtés aux enfants (prévoir cependant le maillot de bains ainsi qu'une serviette).



Avec la participation du Conseil Départemental du Tarn, de la Direction Départementale de la Protection de la Population et de la Cohésion Sociale, du Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn, de la Ligue Midi-Pyrénées et du Comité Départemental de Ski Nautique, du Comité Départemental de canoë-Kayak, et de l'aviron club de Canavières.

**Venez nombreux à ces journées découvertes gratuites à Aiguelèze.
Renseignements : 06 70 24 50 32**



Une visite en gabarre le long des Rives du Tarn

Au cours de cette journée, « Albi Croisières » proposera également une visite gratuite en Gabarre des Berges du Tarn, pour découvrir les beautés locales de cette rivière.

Départs à 15h / 15h45 / 16h30 & 17h15 au port d'Aiguelèze

Croisières régulières entre Aiguelèze et Albi sur réservations : Durée du trajet 1 h 45 .



Découvrez la joie de naviguer sur l'eau avec les pédalos, & canoës kayak

Il sera aussi proposé de découvrir gratuitement de 14 h à 19 h la pratique du canoë kayak et des pédalos.

Article rédigé par le comité départemental de ski nautique

Voisins vigilants

Vie pratique et vivre ensemble



En séance de Conseil Municipal, l'adjudant Torente de la gendarmerie de Gaillac est venu présenter la démarche de « participation citoyenne » aux élus.

L'objectif de ce dispositif est de réduire le nombre de cambriolages et d'assurer de façon plus efficace la vigilance dans les différents lieux de la commune. Le dispositif doit permettre de dissuader les cambrioleurs et d'alerter plus rapidement les forces de l'ordre qui pourront gagner en réactivité d'intervention.

La mise en place de ce dispositif, déjà présenté en octobre lors de la réunion publique de la municipalité, passe par l'engagement de citoyens volontaires comme « référents » de quartier. Des riviérois se sont déjà manifestés. Sans se substituer aux gendarmes et dans le respect de la vie privée de chacun, ces riviérois référents vont permettre par leur disponibilité, leur observation et leur vigilance à repérer toute intrusion suspecte chez leur voisin. Ces référents vont pouvoir s'appuyer aussi sur des nouveaux réflexes que les riviérois pourront adopter avec les conseils de la gendarmerie.

La sécurité de tous passe par la vigilance de chacun, l'entraide et le lien entre voisins. Cette solidarité simple et gratuite doit donc permettre de lutter contre le risque de malveillances mais également, au delà de l'aspect sécurité, participer à une volonté municipale de créer un lien plus fort entre riviérois.

D'autres communes ont déjà mis en place ce protocole, les résultats obtenus sont très encourageants. Pour Rivières, le protocole est donc en cours de rédaction avant signatures officielles du Préfet, du Procureur de la République et du Maire de la commune. Ensuite, une signalétique sera installée sur la commune pour indiquer que Rivières est une commune organisée avec des « voisins vigilants ». Des bilans seront faits régulièrement entre la gendarmerie, les élus et les référents volontaires pour améliorer le dispositif sur la commune.



Article rédigé par la commission communication

Guide du bon voisinage

Vie pratique et vivre ensemble

" Nous vivons au milieu de nos voisins et nous sommes nous même voisin de quelqu'un. "

De nombreux riviérois font appel à la mairie pour rappeler les règles de bon voisinage... quelques jours après la fête nationale des voisins, nous vous proposons donc ce petit guide qui récapitule les bonnes règles de conduite à respecter.

Le bruit

Intense ou répétitif, le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité". Et cela, de jour comme de nuit.



Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. Actuellement, un arrêté préfectoral de juillet 2000 régit les horaires autorisés:

- => **les jours ouvrables de 9h00 à 12H00 et de 14h00 à 20H00;**
- => **les samedis de 9h00 à 12H00 et de 15h00 à 20H00;**
- => **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12H00.**

N'hésitez pas à demander à votre voisin s'il a besoin de se reposer dans ces créneaux horaires (travail de nuit, personne malade, sieste d'enfants...).

- **Les aboiements des chiens** : les propriétaires et/ou gardiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité de leur voisin. *Avant d'appeler le Maire ou la Police, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.*



- **Les engins motorisés (de loisirs) ou manifestations festives** : les bruits peuvent être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

Feux et odeurs



Après le bruit, les odeurs arrivent en tête des conflits de voisinage. Les feux de broussailles sont particulièrement mal ressentis par ceux qui vivent à proximité.

Vos déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés. La communauté de communes Tarn et Dadou fournit des composteurs à un prix intéressant, pensez-y !

Vitesse



Beaucoup se plaignent de chauffards qui roulent à des vitesses excessives sur la commune et mettent la vie d'autrui en danger. A 60 km/h, il faut 7 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 km/h. Un piéton heurté à 58 km/h a 85% de risque d'être tué.

Animaux domestiques



Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les lieux publics. En outre, les propriétaires d'animaux domestiques doivent prendre toutes dispositions pour qu'aucune déjection demeure sur le domaine public.

Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Les chiens ne peuvent circuler en zone urbaine qu'autant qu'ils sont fermement et solidement tenus en laisse.

Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés même lorsqu'ils sont tenus en laisse.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1er juillet 1999.

Marché de pays

Événement



Déjà la 4^{ème} année !

Et comme on ne change pas une formule qui gagne, la municipalité organise pour vous en Juillet et Août, le marché de pays. Un rendez-vous estival où vous pouvez faire quelques courses auprès des producteurs locaux venus exposer leurs productions. Et aussi passer un agréable moment, en profitant de l'animation

musicale, autour d'une bonne assiette, chaude ou froide disponible sur place... ou tirée du sac.

Tables et des chaises seront à votre disposition. Vous retrouverez vos habituels producteurs toujours fidèles à Rivières plus quelques nouveautés, soit une quinzaine d'exposants au total. Si le marché de pays est un succès c'est avant tout grâce à votre participation soutenue et enthousiaste, alors un grand merci et au lundi 6 juillet 18h.

RDV tous les lundis de l'été !

- Où ? aire de pique-nique d'Aiguelèze
- Quand ? à partir du 6 juillet
- A quelle heure ? dès 18h

Rédigé par la commission communication

Vie pratique et Vivre ensemble

Informations

Plan de circulation pendant travaux du SIAEP au bourg: Merci aux riverains pour leur patience pour la gêne occasionnée et pour leur compréhension.



Sauf les veilles et jours de ramassage des ordures ménagères, les **conteneurs à poubelle** ne doivent pas être laissés sur la voie publique.



A consulter :

www.voisinssolidaires.fr

Ce site présente tous les « bons côtés d'être à côté ». Il offre conseils, idées et outils pour agir avec vos voisins et mieux vivre ensemble!



Le SDIS propose une formation "**premiers secours**" à des groupes de personnes. La municipalité vous propose de monter un groupe de riviérois pour participer à cette formation un samedi en septembre. Durée: 1jour. Tarif: 60€. Merci de venir vous inscrire en mairie.



Afin de contrôler l'intégralité de son réseau électrique moyenne tension et de vérifier le bon fonctionnement des divers éléments qui le compose, **ERDF procède à une visite des lignes électriques H.T.A 20 000 volts par hélicoptère.** Commencée en avril, cette opération va se dérouler jusqu'en septembre 2015. ERDF s'excuse pour les nuisances sonores occasionnées le temps des missions de surveillance du réseau.



Terrain de tennis : les deux terrains de tennis sont mis gratuitement à la disposition des riviérois joueurs de tennis, la seule contrepartie obligatoire est de respecter le règlement ! Celui-ci est affiché sur place ou consultable sur notre site internet.

Avant donc d'utiliser le terrain vous devez impérativement vous y référer !



Envoyez-nous vos **adresses mails** pour recevoir des informations ou invitations de la part de la mairie.

Borne à textile

Tarn et Dadou



Dans son engagement pour réduire les déchets, la communauté de communes Tarn & Dadou installe des bornes de collecte pour les textiles, linges et chaussures usagés.

L'équipement des communes se poursuit. Désormais, dix bornes sont disponibles! Ces points de collecte permettent aux habitants de donner leurs vêtements, linges et chaussures usagés en toute simplicité, près de chez eux.

La borne de Rivières est située devant de la crèche!

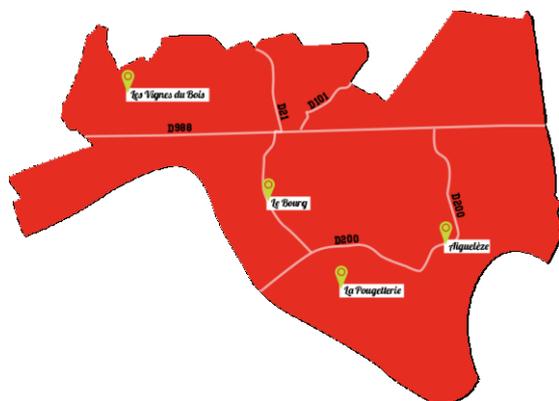
Transport à la demande

Tarn et Dadou

Les élus de Rivières ont travaillé sur ce projet de transport à la demande organisé par Tarn et Dadou.

Ce service a démarré fin avril et vous est proposé sur réservation et selon une grille horaire.

Le Transport à la demande de Tarn & Dadou vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de votre domicile (cf carte) et vous conduit vers les villes d'Albi, Gaillac, Graulhet, Lavaur et Lisle-sur-Tarn.



Points de départ de Rivières

DEPART	Vignes du bois	Bourg	Aiguelèze	La Pougetterie
arrêts	Panneau d'affichage	abribus	abribus	devant le 1 rue des vieilles écoles

Qui peut réserver ?

Tout le monde : Les adultes, les enfants (accompagnés d'un adulte pour les moins de 10 ans), mais aussi les personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, personnes âgées, femmes enceintes...). Les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite bénéficient d'**un service adapté** avec une prise en charge et un retour à leur domicile ou lieu de leur convenance.

Comment réserver ?

Appelez le numéro ci dessous pour vous inscrire et fixer un rendez-vous :

N° Vert 0 805 60 81 00
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La centrale de réservation vous répond **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30**. La réservation pour le lendemain se fait **au plus tard la veille du déplacement jusqu'à 16h30** dans la limite des places et des horaires disponibles.

Combien ça coûte ?

Tarif unique par trajet : 2€ ou **Aller-retour : 3 €** Gratuit pour les moins de 10 ans. Tickets vendus à bord du véhicule.

Elections de mars 2015

Conseil Départemental

Le 28 mars dernier, Christophe Hérin, Maire de Rivières et Monique Corbière- Fauvel, Maire de Cadalen ont été élus à la majorité sur notre canton.

Courrier des lecteurs

communication



Sauvez les buis !

Déjà l'an dernier, mais surtout depuis ce printemps, les buis dépérissent. Ils sont attaqués par la pyrale du buis. C'est une petite chenille verte avec des rayures vert foncé qui grignote les feuilles.

Pour sauver vos buis, vous pouvez pulvériser du *Bacillus Thuringiensis*. J'en ai fait l'expérience, et le résultat est bon. Il est probable qu'il faut renouveler l'opération de temps en temps. Ce produit est en vente dans les jardinerias.

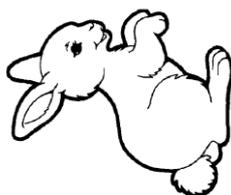
- DG-

Réponses à la devinette de décembre!

jeux

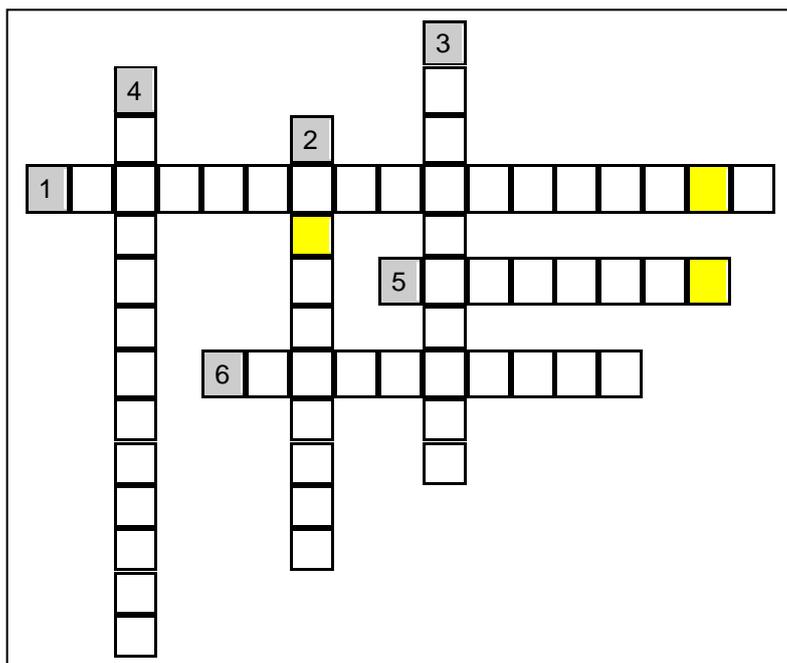
Dans le dernier Primeur nous vous proposons de répondre à la question: "à quel animal vous fait penser le découpage de la commune de Rivières?".

Voici vos retours: un hippocampe, une tête de chevreuil et un lièvre assis sur ses pattes arrières



Jeu de Juin

jeux



- 1/ Quel dispositif va être mis en place sur la commune pour lutter contre les cambriolages ?
- 2/ Quelle action s'est organisée le samedi 4 avril dernier sur la commune ?
- 3/ Avec les travaux de jardinage provoquant du bruit, qu'est-il interdit de faire le dimanche après-midi par un arrêté préfectoral ?
- 4/ Quel événement est organisé par la commune le 10 octobre prochain ?
- 5/ Quel est le mois prévu pour la prochaine réunion publique ?
- 6/ De quel lycée sont les élèves qui sont venus participer à la plantation des arbres et haies sur la commune ?

Le conseil municipal vous souhaite d'en passé un bon et ensoleillé : **___ _ !**